

CONSTAT DE DOMMAGES CAUSES PAR DES PREDATEURS (1)

A retourner à : «Association des Piégeurs des Alpes-Maritimes »
Fédération des chasseurs 06
38 avenue Saint Augustin - 06200 – Nice
ou par mail après avoir été scannée à l'adresse : apam06pres@gmail.com.

Je soussigné (Nom, Prénom):.....

demeurant :.....

Code postal..... Ville... ..TEL:.....

Profession ou Association (si lien avec les dégâts constatés):

Déclare avoir constaté ou subi les dégâts suivants (joindre si possible une photo) :

1. Dégâts matériels :

2. Dégâts sur animaux :

Date ou période estimée des dégâts :

Lieu où ces dégâts ont été commis :

Estimation du préjudice financier subi: (entourer au stylo le montant estimé).....

Inférieur à 50 € Entre 50 et 100€ Entre 100 et 200€ Supérieur à 200€

Espèces ayant causé les dommages (**cet imprimé ne concerne pas les dégâts de sangliers et de cervidés (cerfs, chevreuils...)**).

- Identification certaine - Nom de l'espèce:
- Identification incertaine - Espèce soupçonnée :

Je déclare sur l'honneur
l'exactitude des faits
rapportés ci-dessus.

A

Le.....

Signature

(1) On entend par prédateurs :

Les petits carnivores : renard, fouine, martre,
blaireau....

Les becs droits : Pies, geais, corvidés...